ASSOCIATION FRANÇAISE DES RÉGISSEURS D'OEUVRES D'ART

AFROA

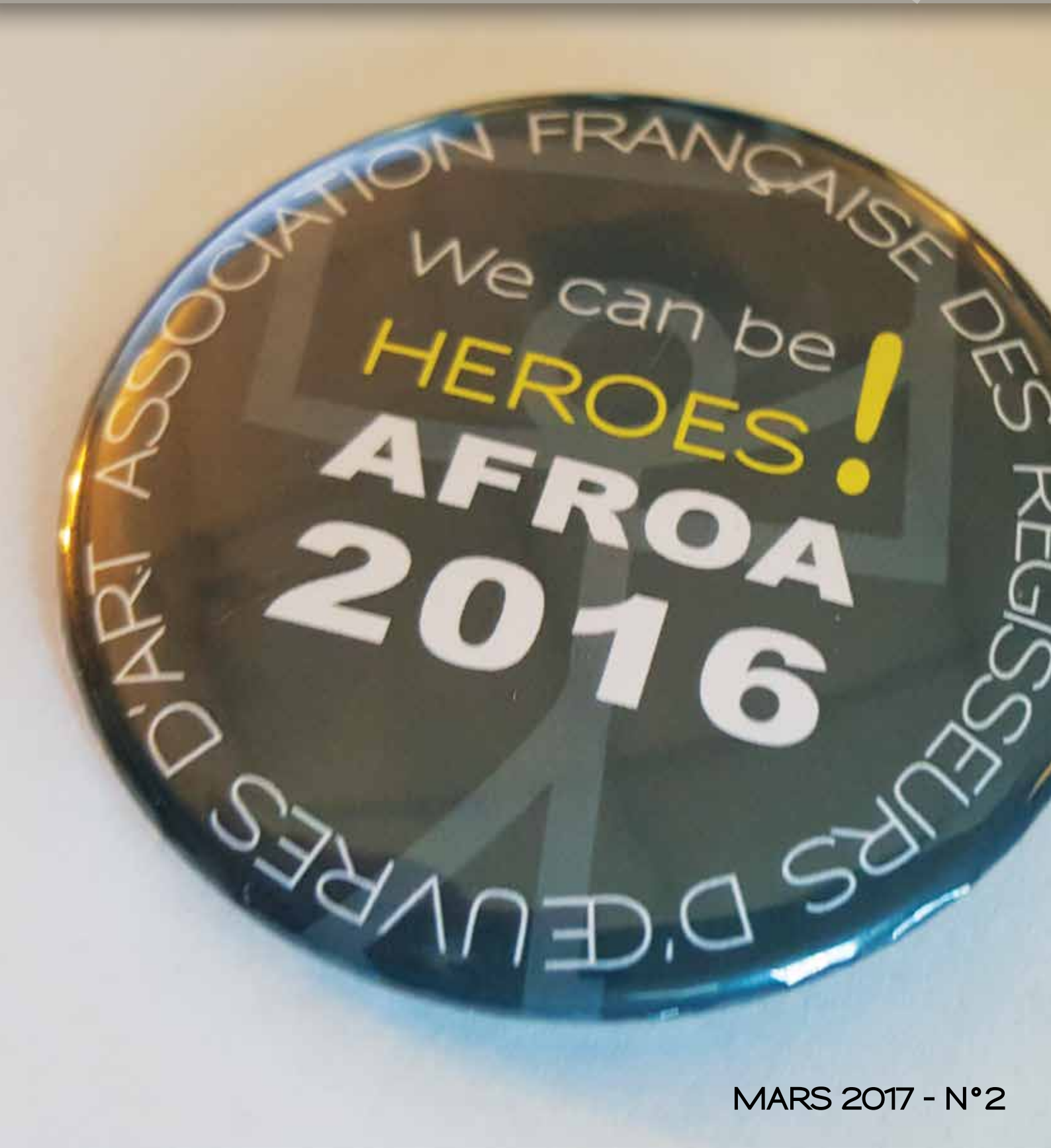

MARS 2017 - N°2

ÉDITO

1997 – 2017
L'AFROA fête ses 20 ans cette année !

L'AFROA aborde cette année anniversaire forte de vos adhésions, qui ne cessent d'augmenter depuis 2015, et de l'investissement des membres de son Conseil d'administration, qui marque un renouveau de l'association.

Je profite de cette occasion pour remercier les administrateurs pour leur travail et leur mobilisation tout au long de cette année chargée. Nous pouvons être fiers des projets réalisés. Le succès que ces derniers ont rencontré auprès de vous, nous encourage à poursuivre dans cette voie d'une programmation qui se veut progressivement toujours plus ambitieuse.

En plus du cycle des visites proposé tout au long de l'année à nos adhérents, cette année 2016 a été marquée par deux évènements majeurs : une journée professionnelle dédiée aux marchés publics de restauration organisée à Paris, portée par Jocelyn Périllat-Mercerot, et les Etats généraux de la régie qui se sont tenus sur deux jours à Strasbourg, pilotés par Ludovic Chauvin. Ces deux évènements ont rencontré un enthousiasme certain, tant auprès des intervenants sollicités ayant répondu présents, qu'auprès des participants venus nombreux.

Cette année 2016 restera également pour l'AFROA une année placée sous le signe de l'ouverture. A travers les projets qu'elle a élaborés et les invitations qu'elle a reçues, les occasions de rencontres avec les représentants des autres associations françaises se sont multipliées. Outre la relation historique qui unit l'AFROA à la Fédération des professionnels de l'art contemporain (CIPAC), un rapprochement a eu lieu avec la Fédération Française des Professionnels de la Conservation - Restauration (FFCR) que nous souhaiterions pérenniser. L'association a été invitée par l'Association française de normalisation (AFNOR) à réintégrer la Commission dédiée à la conservation des biens culturels. Nous nous félicitons de ces nouveaux engagements et des perspectives multiples de collaboration qui s'annoncent.

L'année 2017 s'annonce également comme une année intense. Nous l'abordons néanmoins avec enthousiasme puisqu'il s'agit de fêter dignement les 20 ans de l'AFROA. Nous souhaitons, pour vous remercier de votre soutien et de votre confiance, vous proposer un évènement d'envergure qui sera à la fois riche et festif. Les challenges que nous avons précédemment relevés et que nous avons su mener à bien devraient nous y aider.

Dans l'attente de nous retrouver pour souffler nos 20 ans, nous vous invitons, si vous ne l'avez pas encore fait, à renouveler votre adhésion afin de pouvoir bénéficier des activités proposées par l'association.

Mélissa ETAVE
Présidente de l'AFROA

Ce que mes amis pensent que je fais

Ce que je pense que je fais

Ce que je fais

Ce que ma mère pense que je fais

Ce que la société pense que je fais

SOMMAIRE

P.4-5
> Le Conseil d'administration 2016
> L'Assemblée générale 2017
> Point trésorerie

P.6-7
> Présentation des adhérents 2016
> Les réseaux sociaux
> Appel à la mobilisation
> Les annonces

P.8-9
> Les partenariats associatifs
> Service inter-régie

P.10 -11
> Les visites 2016

P.12-13
> L'ERC 2016
> Journée d'étude marchés publics de restauration

P.14-15
> Les États Généraux de la régie à Strasbourg

P.16-19
> La fiche pays : le Royaume-Uni
> Cinémafroa

P.20-21
> Programmation 2017

Le Conseil d'administration 2016 de l'AFROA

Mélissa Etave, Présidente
Régisseur collections, Centre Pompidou - Paris

Ludovic Chauwin
Régie des collections et des projets artistiques, Musées de la Ville de Strasbourg, Strasbourg

Dorian Dallongeville, Vice-président
Directeur du patrimoine, French Lines (Patrimoine des compagnies maritimes), Le Havre

Ingrid Jurzak
Attachée de conservation du patrimoine, chargée de l'étude et de la gestion de la collection du MAC VAL - Musée d'art contemporain du Val-de-Marne, Vitry-sur-Seine

Rachel Beaujean-Deschamps, Trésorière
Régisseur d'œuvres et responsable adjoint de la régie des œuvres, Musée de Cluny -Musée national du Moyen Âge, Paris

Sylvia Linard
Régisseur-Adjoint au responsable du service expositions, Musée du Quai Branly, Paris

Isabelle Regelsperger, Secrétaire
Régisseur d'œuvres, Service Conservation, Cinémathèque française, Paris

Jocelyn Périllat-Mercerot
Responsable de la régie des œuvres, Département des restaurateurs, Institut national du Patrimoine, Paris

Alexandre Bagnod
Régisseur-archiviste, Fondation Carmignac, Paris

Peggy Podemski
Régisseur des collections, LaM - Lille Métropole Musée d'art moderne, d'art contemporain et d'art brut, Villeneuve d'Ascq

Pauline Berthelot
Chargée du récolement, Musée de Cambrai, Cambrai

Anne-Laure Rameau
Responsable de la régie des œuvres, Palais des ducs de Lorraine – Musée lorrain, Nancy

Le Conseil d'administration de l'AFROA s'est réuni à huit reprises au cours de cette année 2016. Vous retrouverez les comptes rendus de nos réunions sur le site Internet de l'association à l'adresse suivante : **http://www.afroa.fr/fr/association/calendrier-des-reunions/**

Nous renouvelons nos remerciements aux responsables de l'Institut national du patrimoine (INP), de la Cinémathèque française et du Musée de Cluny qui nous ont accueillis dans leurs locaux à plusieurs reprises pour y tenir nos réunions.

> L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017

L'Assemblée générale de l'AFROA s'est tenue le 3 février 2017 à 18h au Musée de Cluny (Paris). Elle a rassemblé 32 adhérents et a été suivie d'un buffet.

Conformément à nos statuts, nous avons procédé au renouvellement de 4 postes d'administrateurs élus pour un mandat de 3 ans.

Pour rappel, la démission collective du Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale 2015 avait permis l'entrée en vigueur des nouveaux statuts et le renouvellement des administrateurs. Cette remise à zéro des mandats nous a obligés l'année dernière à procéder à un tirage au sort afin de désigner les 4 membres sortants 2016. Il a également été décidé après consultation et vote des administrateurs, d'exclure les 4 membres du Bureau de ce tirage au sort afin d'assurer la continuité des actions engagées. Les membres sortants cette année sont donc les 4 membres restants élus en 2015, soit :
> Pauline Berthelot
> Ludovic Chauwin
> Ingrid Jurzak
> Jocelyn Périllat-Mercerot

Il y a eu 6 candidatures aux postes d'administrateurs de l'AFROA :
> Pauline Berthelot (membre sortant se représentant)
> Ludovic Chauwin (membre sortant se représentant)
> Nadège Fauvergeon (nouvelle candidature)
> Ingrid Jurzak (membre sortant se représentant)
> Jocelyn Périllat-Mercerot (membre sortant se représentant)
> Michela Rega (nouvelle candidature)

Il y a eu 59 votants.

Après dépouillement, les 4 membres du Conseil d'administration élus en 2017 sont :
> Pauline Berthelot
> Ludovic Chauwin
> Ingrid Jurzak
> Jocelyn Périllat-Mercerot

Le Conseil d'administration s'est ensuite réuni afin d'élire son vice-président. En effet, Dorian Dallongeville a annoncé qu'il ne pouvait plus assumer cette fonction pour des raisons professionnelles. Il restera néanmoins membre du Conseil d'administration.

Ludovic Chauwin a proposé sa candidature. Il est élu à l'unanimité.

Le Bureau 2017 de l'AFROA se compose comme suit :
> Présidente : Mélissa Etave
> Vice-président : Ludovic Chauwin
> Secrétaire : Isabelle Regelsperger
> Trésorière : Rachel Beaujean-Deschamps

Nous tenons à renouveler nos remerciements à Mme Marie-France Cocheteux, secrétaire générale et membre fondatrice de l'AFROA, à l'administration du Musée de Cluny pour leur accueil ainsi qu'à l'ensemble des adhérents présents et les personnes ayant voté par correspondance.

> POINT TRÉSORERIE

Au 31 décembre 2016, le bilan financier est le suivant :
- Compte courant : 15 865,91 €
- Livret : 12 313,84 €

La trésorerie de l'AFROA nous a permis de poursuivre en 2016 nos missions et de pérenniser des projets lancés en 2015 tels que le badge et le bulletin.

Une part importante du budget cette année a été consacrée à deux événements particuliers :

> La participation de l'AFROA à l'European Registrars Conference (ERC) organisée cette année à Vienne (Autriche) du 8 au 10 juin 2016 : l'association a financé le voyage de Pauline Berthelot et de Dorian Dallongeville (frais d'inscription, de transport, d'hébergement sur place et défraiement pour les repas). Ce voyage a été l'occasion d'une nouvelle rencontre entre les associations européennes en amont de l'ERC le 8 juin 2016 au Musée Léopold. Vous trouverez le compte rendu de cette rencontre à la page 12.

> Les Etats généraux de la régie se sont tenus à Strasbourg les 17 et 18 novembre 2016. Soutenu par ses 7 sponsors, l'AFROA a financé l'organisation de 2 journées de conférences et d'une soirée à l'Aubette (frais de transport et d'hébergement de tous les intervenants et de plusieurs membres du CA, déjeuners, présence d'un traducteur anglais/français sur une demi-journée, graphisme et impression du programme, sécurité, traiteur et animation de la soirée). Vous pouvez lire le compte rendu de l'évènement page 14.

Vos adhésions, qui ont quasi doublé cette année puisque nous sommes passés de 132 adhérents en 2015 à 220 adhérents à la fin de l'année 2016, nous permettent d'envisager sereinement cette année 2017 qui sera marquée par les 20 ans de l'association et l'organisation de l'événement qui célébrera cet anniversaire.

Présentation des adhérents AFROA de l'année 2016

En 2016, l'AFROA compte 220 adhérents. Le nombre des adhésions a ainsi augmenté de 60% par rapport à 2015 (132 personnes avaient adhéré cette année-là). Nous vous remercions pour cet acte de confiance.

Nous avons souhaité en savoir plus sur les profils de nos adhérents 2016. Nous avons ainsi pu identifier 3 groupes distincts de personnes parmi nos membres : 174 régisseurs (dont 1 retraitée), 26 étudiants et 20 chargés de collections. Toutes les régions françaises métropolitaines sont représentées, sauf la Corse. La région Île-de-France comptabilise le plus grand nombre d'adhérents avec 138 adhérents (contre 90 adhérents en 2015). Phénomène notable, 3 adhérents de l'AFROA travaillent à l'étranger. Nous avons ainsi 2 adhérents à Rome et 1 adhérent à Abu Dhabi.

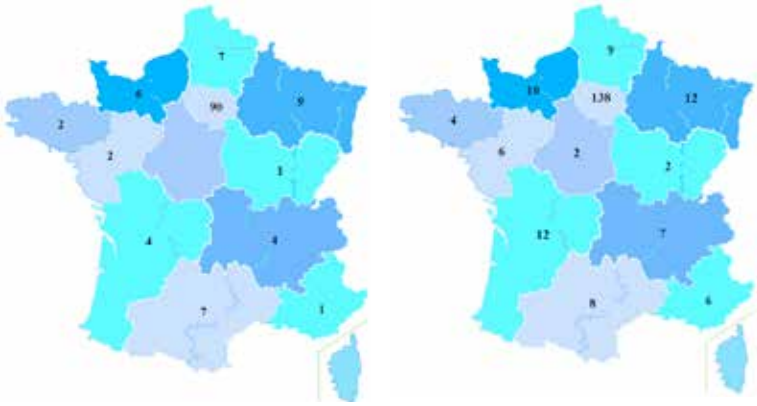

Répartition de nos adhérents pour les années 2015 et 2016 par régions

Répartition de nos adhérents 2016 par départements

>LES RÉSEAUX SOCIAUX

Nous sommes fiers de vous annoncer que notre page Facebook a dépassé les 1000 « j'aime » en novembre 2016 ! Nous vous remercions pour votre fidélité et vos encouragements !

Sur notre page Facebook, vous retrouverez les actualités de l'AFROA et plus généralement de la régie des œuvres en France et à l'étranger : des articles, reportages et vidéos sur notre métier, des montages/démontages d'expositions, des accrochages exceptionnels, la conservation préventive, la restauration, les annonces de conférences et de formations thématiques. Nous y relayons également les offres d'emplois et de stages diffusées par mail et sur notre site. En décembre 2016, 1045 personnes suivaient les actualités du monde de la régie sur notre page : **https://www.facebook.com/afroaregie**

Le compte LinkedIn de l'AFROA est constitué d'un réseau de 370 membres interconnectés en 2016 auxquels il offre régulièrement des informations sur l'actualité de la régie des œuvres. Il se fait le relais des offres de stages et d'emplois et permet un dialogue avec l'ensemble des acteurs de la conservation, de la diffusion et de la production des œuvres.

Ce groupe constitue un cercle d'échanges professionnels où se partagent expertises, réflexions et retours d'expériences. Rejoignez-nous sur ce réseau accessible gratuitement sur inscription en cliquant sur le lien suivant : **www.linkedin.com/groups/8249617.**

>L'AFROA SIGNATAIRE DE L'APPEL À MOBILISATION CONTRE LES DESTRUCTIONS DU PATRIMOINE CULTUREL DANS LE MONDE

L'association figure auprès des 45 associations nationales de professionnels signataires, à la date du 16 janvier 2016, de l'appel à mobilisation lancé par le CFHA - Comité Français d'Histoire de l'Art, contre les destructions du patrimoine culturel.

Vous retrouverez cet appel sur le site de l'UNESCO à l'adresse suivante : **http://www.unesco.org/new/fr/culture/themes/illicit-trafficking-of-cultural-property/emergency-actions/declarations/**

L'Unesco effectue des mises à jour régulières sur son site au sujet de la sauvegarde du patrimoine culturel et du trafic illicite des biens culturels. Pour en savoir plus : **http://www.unesco.org/new/fr/culture/themes/illicit-trafficking-of-cultural-property/ http://www.unesco.org/new/fr/culture/themes/illicit-trafficking-of-cultural-property/emergency-actions/iraq/ http://www.unesco.org/new/fr/safeguarding-syrian-cultural-heritage/**

Si vous souhaitez à votre tour participer à ce projet, proposer du matériel, des services ou solliciter l'aide de l'AFROA et de son réseau, nous vous invitons à vous adresser directement à **Jocelyn Périllat-Mercerot, jocelyn.perillat@inp.fr.**

Les annonces

Afin d'aider l'insertion professionnelle des nouveaux diplômés en régie des œuvres et de faciliter la mobilité des régisseurs en fonction, l'AFROA relaie les annonces de poste qui lui sont transmises par les institutions. Ces annonces sont diffusées tout d'abord par mail auprès des adhérents de l'AFROA, puis mises en ligne sur les réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn) et sur le site Internet de l'association.

L'AFROA a également souhaité poursuivre sa démarche de prospection de stages en établissements patrimoniaux, soit directement auprès de ces derniers, soit en faisant appel aux DRAC qui peuvent relever les besoins de stagiaires pour les structures qu'elles gèrent. Les annonces de stage sont aussi transmises aux établissements d'enseignement supérieur formant à la fonction de régisseur.

Entre janvier et mi-novembre 2016, l'AFROA a ainsi pu transmettre :

> 41 annonces de postes à pourvoir sur tout le territoire, à Albi, Blois, Bois-D'arcy, Bordeaux, Cambrai, Cassel, Dunkerque, Giverny, Le Bourget, Le Havre, Moulins, Nice, Orléans, Paris, Valenciennes, Wattwiller, etc.

> 43 annonces de stage dans toute la France, à Aix-en-Provence, Louvres, Marrakech, Marseille, Metz, Montélimar, Nancy, Nice, Paris, Rodez, Sèvres, Soissons, Troyes, Versailles, Marrakech, etc.

Retrouvez nos offres d'emploi et de stages à l'adresse suivante : **http://www.afroa.fr/fr/offres-emploi/**

Vous pouvez transmettre vos offres à nos deux référents sur ce sujet : **Rachel Beaujean-Deschamps, rachel.beaujeandeschamps@culture.gouv.fr**, et **Jocelyn Périllat-Mercerot, jocelyn.perillat@inp.fr.**

Cartographie des annonces de stages en 2016

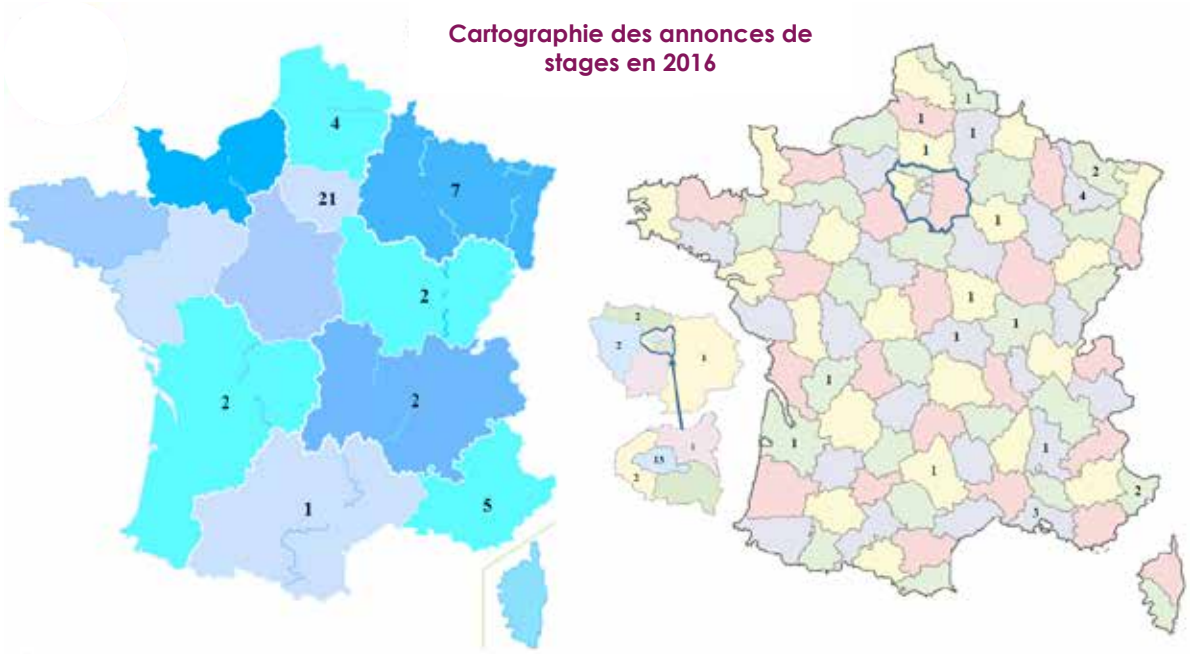

Cartographie des annonces de postes en 2016

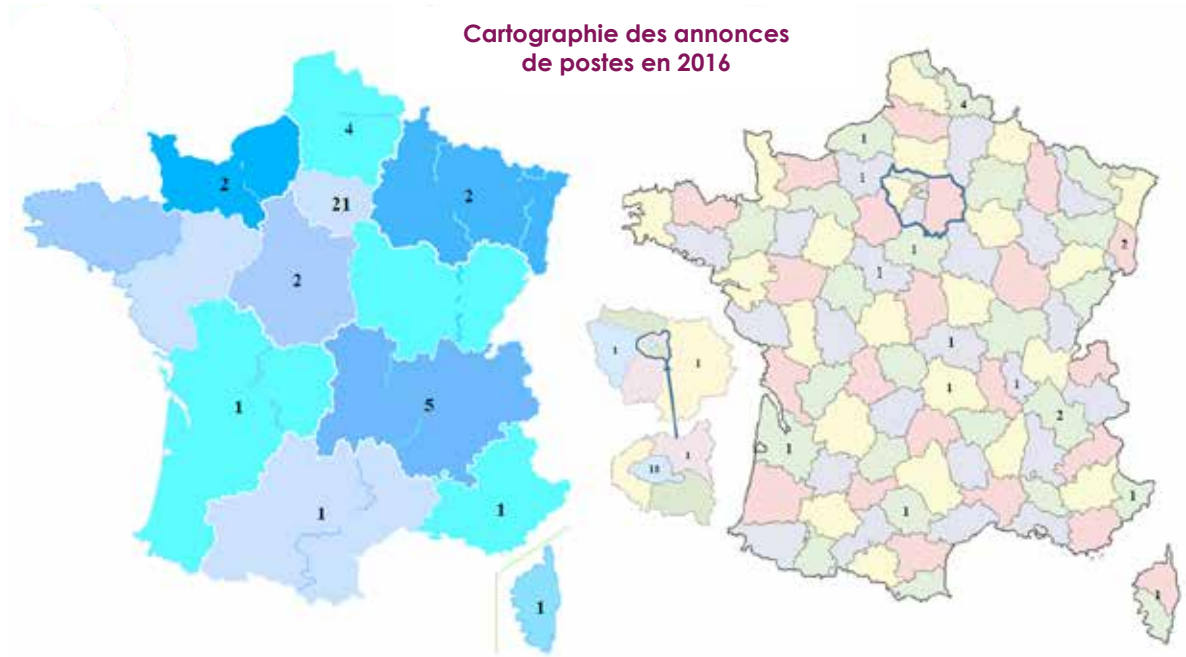

Les partenariats associatifs et de l'AFROA pour l'année 2016

CIPAC - Fédération des professionnels de l'art contemporain

CIPAC
fédération
des professionnels
de l'art contemporain

En lien constant avec les acteurs nationaux et territoriaux de la culture, le CIPAC - Fédération des professionnels de l'art contemporain - œuvre à la reconnaissance et à la professionnalisation des structures et métiers de l'art contemporain. Les rencontres qu'il organise réunissent ainsi les professionnels du secteur, les décideurs publics et des personnalités expertes. Le CIPAC fédérait 24 associations en 2016, réunissant ainsi les organisations professionnelles et réseaux engagés pour le soutien à la création et à la diffusion de l'art contemporain en France. L'AFROA, adhérente depuis 1997, année de création du CIPAC, en est un membre historique et siège à son Conseil d'administration.

En 2016, la fédération a poursuivi son engagement pour la prise en compte des arts visuels dans la construction des politiques publiques, par la tenue d'une journée interrégionale dans le Grand Est et l'organisation à Rennes des troisièmes rencontres nationales des réseaux territoriaux. Le CIPAC a en outre tenu ses premières assises le 12 septembre dernier dans l'auditorium du Carreau du Temple à Paris. Dans le contexte des récentes évolutions législatives (loi Notre et loi LCAP relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine) et de la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales, ces assises, ouvertes à la presse comme aux décideurs publics, constituaient un temps privilégié de rappel des inquiétudes du secteur et permirent de plaider pour la prise en compte d'une filière professionnelle des arts visuels clairement identifiée.

Le CIPAC est également un organisme de formation associant l'AFROA dans son entreprise de renouvellement d'une offre répondant aux spécificités et mutations de notre métier dans le champ de l'art contemporain. A ce titre, nous vous invitons à nous exprimer vos besoins ou souhaits de formation dans le domaine de la régie et gestion de collections.

Si vous souhaitez plus d'informations sur le CIPAC vous pouvez consulter le site Internet du CIPAC, **http://www.cipac.net/**, ou si vous avez des questions sur la régie des œuvres dans le domaine de l'art contemporain, nous vous invitons à vous rapprocher d'**Ingrid Jurzak, ingrid.jurzak@valdemarne.fr.**

AFNOR – Association française de normalisation
CNCBC - Commission de normalisation « conservation des biens culturels »

afnor
NORMALISATION

L'AFNOR/CNCBC a organisé le 16 décembre 2015, au moment de sa sortie, une présentation publique de la norme française NF EN 16648 (Octobre 2015) *Conservation du patrimoine culturel - Méthodes de transport* à laquelle plusieurs administrateurs étaient présents.

A cette occasion, le secrétaire de l'AFNOR/CNCBC, M. Jean-Claude Hesling, a invité l'AFROA à rejoindre la Commission de normalisation « conservation des biens culturels » aux côtés d'autres représentants (liste non exhaustive) d'associations françaises telles que la FFCR (Fédération Française des Professionnels de la Conservation-Restauration) et l'Association des architectes du patrimoine, du Ministère de la Culture et de la Communication (Direction générale des Patrimoines), d'établissements tels que la BNF et le Musée du Louvre ainsi que du C2RMF (Centre de Recherche et de Restauration des musées de France).

L'AFROA siège donc depuis le 1er janvier 2016 à cette commission en la personne de sa présidente, Mélissa Etave. La commission se réunit 3 à 4 fois par an afin de faire un point sur l'avancée des différents groupes de travail nationaux. De nombreux travaux sont en cours sur les sujets les plus divers. Outre le transport et l'emballage, ils concernent par exemple l'étude des surfaces architecturales, les processus de conservation, les bois gorgés d'eau, la performance énergétique des bâtiments anciens, l'éclairage d'exposition ou encore les vitrines.

Plusieurs adhérents de l'AFROA interviennent comme experts au cours de la réflexion et de l'élaboration de ces normes.
Nous profitons de ce bulletin pour saluer le travail mené depuis plusieurs années sur la norme transport par Caroline Camus-Caplain, Centre Pompidou, Florence

participations

Cailliéret, Musée national des châteaux de Versailles et de Trianon, Christelle Demoussis, Centre national des arts plastiques et Hélène Maigret-Philippe, Musée du Louvre.

Depuis le début de l'année 2016, Caroline Biro, Musée du Louvre, participe au groupe de travail en cours sur les vitrines. Elle a profité de l'Assemblée générale pour, d'une part, nous faire un point sur le travail en cours et, d'autre part, lancer un appel aux autres régisseurs afin de recueillir leurs remarques et retours d'expériences sur l'utilisation des vitrines. Elle souhaite organiser prochainement une réunion sur ce sujet à Paris. Si vous souhaitez participer à cette réflexion, nous vous invitons à la contacter directement par email à l'adresse suivante, **caroline.biro@louvre.fr**.

Si vous souhaitez des informations complémentaires, vous pouvez consulter le site Internet de l'AFNOR, **http://www.afnor.org**, ou contacter directement **Mélissa Etave, melissa.etave@centrepompidou.fr**

FFCR - Fédération Française des Professionnels de la Conservation-Restauration

FFCR
FÉDÉRATION FRANÇAISE DES PROFESSIONNELS DE LA CONSERVATION - RESTAURATION

L'année 2016 a multiplié les occasions de rencontres entre les représentants et les adhérents de la FFCR et de l'AFROA.

La fédération a répondu présente aux invitations de l'AFROA à participer à la journée professionnelle « Les marchés publics de restauration : enjeux d'un dialogue entre les différents acteurs » organisée à Paris en mars et aux Etats Généraux de la Régie de Strasbourg en novembre.

Nous nous réjouissons de ce dialogue professionnel amorcé entre nos deux associations. Nous sommes désireux de proposer la création d'un groupe de travail commun au sein de la SFIIC, Section française de l'Institut international de conservation, **http://sfiic.free.fr.**

L'AFROA souhaite poursuivre dans cette voie d'un rapprochement avec les autres associations françaises en proposant son adhésion 2017 en tant que membre institutionnel de l'ICOM et sa candidature au Conseil d'administration du Comité français.
http://www.icom-musees.fr/index.php/

ICOM
INTERNATIONAL COUNCIL OF MUSEUMS

>SERVICE INTER-RÉGIE

Le service inter-régie, mis en place par l'AFROA en 2015, permet aux adhérents de pouvoir bénéficier de prêts, de services ou de dons de matériels inutilisés ou destinés à être mis au rebut.

En 2016, huit dons ont ainsi été proposés à nos adhérents :

> Par la Direction du patrimoine Louis Vuitton : un lot de plaques de mousse polyéthylène de conservation, des caisses de transport montées sur palette, des portants mobiles, des cintres, des palettes en bois très grand format, des podiums en bois peints dans un flycase, des cuves en plexiglas et des supports de projecteurs ;

> Par le Musée de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris : une dizaine de caisses navettes et 3 caisses à tableaux ;

> Et par la Réunion des musées nationaux - Grand Palais : un capot plexiglas neuf.

Le service inter-régie nous permet également de répondre ou de relayer des besoins ponctuels émanant de nos adhérents. Une demande a ainsi pu être envoyée à notre réseau afin de solliciter la possibilité de stationner un véhicule chargé d'œuvres d'art dans une institution patrimoniale sécurisée le temps d'une nuit. Cette demande a trouvé plusieurs réponses positives.

Si vous souhaitez à votre tour participer à ce projet, proposer du matériel, des services ou solliciter l'aide de l'AFROA et de son réseau, nous vous invitons à vous adresser directement à **Jocelyn Périllat-Mercerot, jocelyn.perillat@inp.fr.**

Les visites 2016 proposées par l'AFROA

Six visites de site ont été organisées par l'AFROA au cours de l'année 2016. Chacune d'entre elles a été sélectionnée et construite en amont selon une problématique convenue entre l'institution d'accueil et l'AFROA. Elles se sont centrées autour de trois axes de réflexion : la valorisation des collections (exposées ou en réserves), les projets de nouvelles réserves et les profils de régisseurs atypiques ou émergents.

> Au mois de mars, Laure-Alice Viguier, responsable de la régie des œuvres, et Sophie Chauvois, régisseur adjointe, ont permis à 15 adhérents de découvrir les nouveaux espaces d'exposition du Musée de l'Armée et les contraintes de montage des « Cabinets insolites ». Puis, au mois de mai, avec la participation de Claire Brière, restauratrice de sculptures, 12 adhérents ont pu observer le chantier des collections de sculptures mis en place dans les réserves externalisées à proximité de Versailles.

> En juin, Guillaume Julien, régisseur, et Nidia Navarro-Potel, restauratrice spécialisée en mobilier, ont accepté d'organiser une visite « de restaurateur à régisseurs » au sein du nouveau pôle de conservation du Musée national de la Marine, afin de montrer à 10 participants (dont 4 restaurateurs invités) les espaces de réserve, de quarantaine, de prise de vues et l'atelier de restauration, et aborder la chaîne de transfert des collections depuis les anciennes réserves jusqu'à ce nouveau site d'accueil.

En octobre, Christelle Demoussis, responsable de la régie des œuvres, a pu accueillir 12 adhérents dans les réserves actuelles du Centre national des arts plastiques - Fonds national d'art contemporain afin de présenter le projet de transfert des collections vers de nouveaux sites de réserve et les problématiques posées par certaines collections dans ce contexte.

> En avril, Jean-Pierre Royer, directeur développement, et Anne Séjourné, responsable de la coordination et de la gestion des collections, ont proposé à 10 adhérents de découvrir les différents espaces des entrepôts André Chenue SA (ateliers d'emballage, aires de stockage et la zone d'anoxie) avec la participation d'Axelle Abelin, régisseur en charge des opérations de désinsectisation. La société propose des prestations de chantier des collections. Dans le cadre de ces nouvelles activités, elle recrute des régisseurs des collections en tant que responsable des opérations afin de coordonner le chantier et les intervenants (restaurateurs, techniciens de conservation et emballeurs). La question des régisseurs salariés dans les sociétés de transport d'œuvres d'art a ainsi pu être abordée et discutée.

En septembre, Jocelyn Périllat-Mercerot, responsable de la régie des œuvres, a convié 9 personnes au département des restaurateurs de l'Institut national du patrimoine dans le but d'exposer le rôle du régisseur au sein d'un établissement public de formation, partagé entre la gestion de l'inventaire et des mouvements d'œuvres, la conservation préventive, l'encadrement de chantier de collections et les cours dispensés aux élèves.

Nous remercions vivement tous nos hôtes d'avoir accepté et piloté ces visites.
Vous retrouverez le détail de ces visites sur notre site internet à l'adresse suivante :
http://www.afroa.fr/fr/membres/#visites.

Pour tout renseignement, suggestion ou proposition de visite, nous vous invitons à vous rapprocher de **Jocelyn Périllat-Mercerot, jocelyn.perillat@inp.fr.**

Deuxième réunion des associations européennes à Vienne à l'occasion de l'ERC

L'ERC, organisée cette année à Vienne (Autriche) du 8 au 10 juin 2016, a été l'occasion d'une nouvelle rencontre entre les associations européennes en amont de l'ERC le 8 juin 2016 au Musée Léopold. Ludovic Chauwin a accepté de représenter l'AFROA à cette réunion.

Cette rencontre a réuni 15 représentants des associations européennes. Etaient présents :
- Desirée Blomberg - Nordic Registrars Group Sweden,
- Wendela Brouwer – NRG,
- Ludovic Chauwin – AFROA,
- Veerle De Meester – NRG,
- Stine Hoel - Nordic Registrars Group Norway,
- Kristine Guzmán - ARMICE,
- Elaine Keller - Swissregistrars,
- Gerda Kram - Swissregistrars,
- Aldona Modrzewska - Polish Registrar Group,
- Thor Nørmark-Larsen - Nordic Registars Group Denmark,
- Linda Pacifici - Registrarte,
- Kathy Richmond - UKRG
- Judit Virág - Hungarian Registrars Group,
- Thiel Volker - Registrars Deutschland,
- Minna Erwe - Nordic Registars Group Sweden.

L'ordre du jour de cette réunion suivait les points abordés dans le compte rendu de la dernière rencontre à Amsterdam et proposait de dresser un bilan des avancées sur chacun des sujets.

Le compte rendu de la 1re rencontre des Associations à Amsterdam est disponible à l'adresse suivante : **http://www.austrianregistrars.at/downloads/ERmeeting%20report,%2020-11-15.pdf**

Si nous comptabilisons les adhérents des associations européens de régisseurs, nous sommes plus de 1 300 régisseurs identifiés comme tels en Europe. L'AFROA, avec ses 220 adhérents en 2016, se place en seconde position en termes de représentativité après l'association britannique.

Assurance et garanties gouvernementales

Il a été demandé à toutes les associations de compléter pour la fin du mois de septembre un tableau récapitulatif et comparatif des systèmes des garanties d'Etats dans les différents pays.
En France, il n'existe pas d'autres documents officiels relatifs à la garantie d'Etat française que la loi du 7 juillet 1993 et le décret d'application du 23 juillet 1993. Vous trouverez ci-après des liens vers ces textes :
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=4E5F2BDDF0EE82E6E96DAC157D97EB32.tpdjo04v_3?cidTexte=JORFTEXT000000726190&dateTexte=19930108&categorieLien=cid
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=EFFDED3E544C7EC385FFB6F56D1F525A.tpdila23v_3?cidTexte=JORFTEXT000000529225&dateTexte=20151122
La loi de 1993 fixe les demandes de garantie d'Etat pour les expositions temporaires ayant un capital éligible d'un montant supérieur à 300 millions de francs (45 millions d'euros). Or, il semble que dans la pratique, les demandes examinées concernent un capital à assurer supérieur à 450 millions d'euros.

Guides et formations pour les convoyeurs

Un *Courier training framework* est en cours d'élaboration par le groupe. Il a été demandé aux associations de relire le document, de faire des suggestions et des commentaires. De même, il est demandé de transmettre des témoignages de convoiements « exemplaires » et des photographies.
Ludovic Chauwin a indiqué que des guides du convoyeur existaient en France à l'exemple de celui du UKRG. Certains d'entre eux tels que celui du Musée du Louvre et du Centre Pompidou sont disponibles sur le site de l'AFROA à l'adresse suivante :
http://www.afroa.fr/fr/ressources/documents-de-travail/
Sur la question des formations au convoiement, il n'existe pas de formations nationales à l'étranger. La France se positionne en pointe sur ce sujet avec la formation proposée par l'INP dont vous trouverez la présentation ci-après
http://www.inp.fr/Formation-initiale-et-continue/Formation-continue/Catalogue-de-formation/Convoyer-les-oeuvres-d-art-grands-principes-controle-et-maitrise-des-risques

Contrats de prêts

Les contrats de prêt sont différents d'un pays à l'autre. Cependant, un modèle européen existe proposé par le réseau NEMO. Vous pouvez le retrouver à l'adresse suivante : **http://www.ne-mo.org/index.php?id=110.**
Mais celui-ci est-il réellement utilisé ?
D'autres questions n'ont pas été abordées qu'il faudra sans doute évoquer lors de la prochaine réunion telles que les *loans fees* ou encore les transporteurs et les assureurs imposés par les emprunteurs. De telles exigences sont très présentes dans les contrats de prêts en provenance du Royaume-Uni, de l'Allemagne ou encore de la Suisse. Or, elles sont la clef d'une réduction des coûts d'emprunts et demanderaient à être discutées.

Organisation de l'ERC 2018

Ludovic Chauwin a levé tous les doutes qui pouvaient encore subsister sur un éventuel accueil de l'ERC 2018 en France. Il était en effet impossible pour le Conseil d'administration de l'AFROA de porter cet évènement alors même que nous organisions les EGR à Strasbourg en 2016 et l'anniversaire des 20 ans en 2017.
A ce jour, aucun pays ne semble prêt à relever le défi que constitue l'organisation du prochains ERC en 2018.
L'AFROA pourrait proposer sa candidature pour l'organisation de l'ERC en 2020. La France ayant accueilli l'ERC en 2000, la date de 2020 serait très symbolique. Cette candidature devra être discutée et votée par le Conseil d'administration.

Prochaine rencontre

Il a été proposé de maintenir un rythme d'une réunion par an. Le lieu et la date de la prochaine rencontre restent à déterminer.

La journée d'étude Marchés publics de restauration

Soucieuse de faciliter les échanges entre ses membres et de favoriser des rencontres avec les métiers connexes à la régie des œuvres, l'AFROA a souhaité organiser une journée d'étude sur les marchés publics de restauration, complémentaire à celle réalisée avec succès par l'association de restaurateurs Arset en 2015.

Cette journée s'est déroulée le 25 mars 2016. Elle était ouverte sur inscription à toute personne désireuse d'y participer. En effet, il était nécessaire pour l'AFROA que tous les métiers puissent être représentés aussi bien dans l'assistance que parmi les intervenants. L'association souhaitait ainsi souligner l'importance d'un dialogue entre les différents acteurs qui interviennent dans les marchés publics de conservation-restauration, entre ceux qui les rédigent, ceux qui les valident et ceux qui y répondent, dans le but d'identifier les attentes de chacun.

Même si 32 d'entre elles ne sont finalement pas venues, 191 personnes étaient inscrites à cette journée professionnelle venant de toutes les régions de France métropolitaine. Les inscrits se répartissaient de la façon suivante : 80 régisseurs (dont 42 régisseurs adhérents de l'AFROA), 49 conservateurs et attachés de conservation, 46 restaurateurs et 16 responsables administratifs et juristes.

La journée a débuté par une intervention récapitulant les différentes formes de marché public, suivie par une intervention sur la formalisation des besoins dans un cahier des charges puis par un retour d'expérience de conservateurs-restaurateurs en tant que soumissionnaires devant répondre à ces cahiers des charges.

L'après-midi a permis d'aborder le rôle de conseil des commissions scientifiques régionales de restauration et

Région 2016	Nombre d'inscrits
Alsace Lorraine Champagne-Ardenne	13
Aquitaine	3
Auvergne-Rhône-Alpes	10
Bourgogne-Franche-Comté	3
Bretagne	4
Centre-Poitou-Charentes-Limousin	9
Corse	0
Haute-Normandie-Basse-Normandie	7
Ile-de-France	107
Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon	4
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	14
PACA	9
Pays-de-la-Loire	7
TOTAL	190

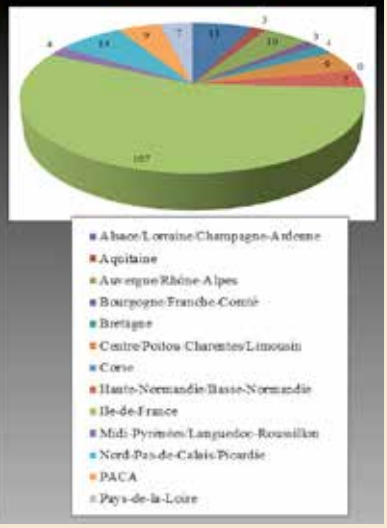

de comprendre l'importance d'intégrer les assureurs spécialisés lors de l'étude ou de la rédaction des cahiers des charges. A la suite de deux études de cas s'intéressant aux procédures mises en place pour les musées de la Ville de Strasbourg et pour le département de la conservation préventive du Musée du Louvre, la journée s'est achevée par une table ronde.

Les adhérents de l'AFROA, ayant pu assister ou non à la journée, ont pu recevoir l'enregistrement numérique des interventions.

L'AFROA tient à remercier très chaleureusement tous les intervenants pour leurs présentations pertinentes et riches d'enseignements, répondant ainsi aux attentes de l'AFROA et au thème de la journée.

L'AFROA a répondu à l'invitation du Ministère de la Culture et de la Communication pour rejoindre le groupe de travail constitué autour de la rédaction d'un Guide pratique pour les Marchés publics de conservation-restauration de biens culturels.

Ingrid Jurzak, MAC VAL, et Lucie Cuquemelle, Musée du Louvre, ont participé à plusieurs réunions de relecture du document en tant que représentantes de l'AFROA aux côtés des représentants (liste non exhaustive) de l'Association des Restaurateurs d'Art et d'Archéologie de Formation Universitaire (ARAAFU), de la FFCR et du Groupement français des Entreprises de Restauration de Monuments Historiques (GMH).

Ce guide propose un certain nombre de recommandations, afin d'aider les pouvoirs adjudicateurs à la passation des marchés publics, dans ce domaine particulier que constitue la conservation-restauration des biens culturels, dans le respect des règles de la commande publique. Le travail de relecture est toujours en cours à ce jour. Il n'y a pas de date de parution annoncée.

Les Etats généraux de la régie à Strasbourg

Les 1ers Etats généraux de la régie se sont tenus à Strasbourg les 17 et 18 novembre 2016. Ils affichaient l'ambition de rassembler les professionnels et les étudiants autour de plusieurs thématiques et pistes de réflexion sur la formation des régisseurs et les mutations de la profession.

Une première session a permis de dresser un portrait des différents types de régisseurs et d'interroger les enjeux des métiers. La seconde session, consacrée à la formation initiale des régisseurs, a révélé une offre française unique au monde par sa diversité. Elle a montré, par ailleurs, qu'elle opère, dix ans après la création du premier master, sa propre mutation et qu'elle a su s'adapter aux évolutions de nos métiers. La troisième session, dédiée aux approches sociologiques de la régie, s'est intéressée aux différentes professions muséales (conservateurs, restaurateurs, régisseurs) et à la manière dont elles se structurent, évoluent, dialoguent et interagissent entre elles. Enfin, la dernière session, construite autour d'une invitation de nos collègues anglaises de Leeds (Grande-Bretagne) afin qu'elles nous présentent un programme de formation élaboré entre l'Université et le Musée de Leeds, a été l'occasion d'ouvrir une réflexion plus européenne.

140 participants ont pris part à ces 2 journées qui ont été ponctuées de 23 interventions, d'une soirée organisée par l'AFROA à l'Aubette ainsi que d'une soirée privative organisée par la société Artrans

au Musée Unterlinden. Autant d'occasions qui ont favorisé les échanges et créé du lien entre les participants.

Nous n'aurions pu organiser les EGR sans le soutien financier de nos 7 sponsors, les sociétés Artrans (sponsor hors format), Abiotec, André Chenue SA, Bovis Fine Art, Crown Fine Art, Gras Savoye et LP Art (sponsors moyen format) et sans le soutien logistique des Musées de la Ville de Strasbourg, de la Ville et Eurométropole de Strasbourg et du Musée Unterlinden. Nous profitons de cette occasion pour leur adresser à nouveau nos remerciements pour leur soutien.

Un compte rendu des EGR est en préparation. Il sera prochainement diffusé auprès des participants et de nos adhérents. Il en va de même pour la restitution de l'enquête sur la profession de régisseur lancée en mars 2016, à laquelle plus de 150 personnes ont répondu et dont les résultats ont été restitués aux EGR.

Nous avons souhaité, dans cette seconde édition de notre bulletin annuel, laisser la parole à un régisseur afin qu'il nous fasse partager une expérience professionnelle récente.

A l'occasion de la soirée privative organisée par Artrans aux EGR, nous avions pu écouter la passionnante intervention d'**Emma Delgado, Régisseur des œuvres au Musée Unterlinden**, concernant le chantier d'ouverture du musée. Il nous a semblé intéressant de la solliciter afin de vous en faire un résumé. Nous la remercions d'avoir accepté notre invitation et lui laissons la parole :

« Diplômée du premier cycle de l'Ecole du Louvre et du Master II professionnalisant Régie des œuvres et montage des expositions d'Amiens en 2012, j'ai été recrutée en août 2014 par la Ville de Colmar, en tant qu'adjoint territorial du patrimoine de 2e classe, au poste de régisseur des œuvres du Musée Unterlinden.

Le Musée Unterlinden possède 45 000 œuvres datant du Néolithique au XXIe siècle, abritées au sein d'un ancien couvent de dominicaines du XIIIe siècle classé Monument historique. Il est géré par la Société Schongauer, association d'érudits locaux bénévoles créée en 1847.

Si le personnel scientifique du musée dépend de la Ville de Colmar, une convention avec la Société lui permet de travailler pour le musée.

Suite à la désaffectation des anciens bains municipaux voisins, un concours pour un projet d'extension a été lancé puis remporté en 2009 par le cabinet d'architectes bâlois Herzog & De Meuron. Le musée a ainsi doublé sa surface, bénéficiant dès lors de 4300 m² pour la présentation de ses œuvres.

Je suis donc arrivée dans ce contexte proche de la réouverture prévue en décembre 2015 afin d'organiser le retour des œuvres au sein des nouvelles salles. Les premiers mois ont été éprouvants puisqu'il m'a fallu assimiler rapidement le projet des architectes et des muséographes, tout en déterminant les axes de circulation envisageables et en procédant au répertoriage de collections qui m'étaient inconnues (identification, étiquetage, localisation).

L'aménagement des salles a dû s'effectuer en trois semaines : 550 œuvres ont dû être transférées, soclées, sécurisées, éclairées et légendées (le retard des travaux ayant considérablement réduit le temps d'accrochage).

Un des moments forts de cette aventure a été le retour du chef-d'œuvre du musée, le retable d'Issenheim, polyptique de bois sculpté et peint du début du XVIe siècle. En effet, face à un chantier complexe qui prenait de plus en plus de retard, un seul calendrier devait absolument être respecté : celui du transfert du retable, fixé entre le 19 et le 28 octobre 2015, depuis l'église voisine des Dominicains, où il avait été mis en sécurité en 2013 pendant les travaux, vers la chapelle du couvent du Musée Unterlinden. Aussi, un compte à rebours a commencé pour finir les travaux de réfection de la chapelle, installer les œuvres lapidaires avant la pose du parquet et enfin, faire venir le retable en pièces détachées. Chaque convoi a été encadré par les polices municipale et nationale, et l'ensemble a été remonté dans une nouvelle structure de présentation, avec l'aide d'un restaurateur, d'ingénieurs, de menuisiers et d'installateurs spécialisés.

L'ensemble de ces opérations a été particulièrement enrichissant à titre personnel et professionnel. Il a certes demandé un investissement total de la part de l'équipe du musée, mais il m'a permis de me familiariser avec le savoir-faire technique de professionnels de l'art et de parfaire mes capacités de coordination entre différents intervenants ».

La fiche pays : le Royaume-Uni (United Kingdom)

Suite à la venue à Strasbourg au moment des EGR de nos trois collègues anglaises, Abigail Harrison Morre, Université de Leeds, Jane Kaines, Leeds Museums and Galleries, et Laura Walsh, Royal Armouries, nous avons souhaité consacrer cette fiche pays au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

« Facts and figures » : le Royaume-Uni en bref !

Le Royaume-Uni est constitué de l'Angleterre, de l'Ecosse et du Pays-de-Galles, situés sur l'île de Grande-Bretagne, ainsi que de l'Irlande du Nord, située sur l'île d'Irlande qu'elle partage avec la République d'Irlande (ou Eire).

> Angleterre : 55 millions d'habitants / 130.000 km²
Capitale : Londres - 8.4 millions d'habitants, 11.9 millions pour son aire urbaine
Autres villes principales : Birmingham, Bradford, Bristol, Coventry, Kingston-upon-Hull, Leeds, Liverpool, Manchester, Newcastle-upon-Tyne, Sheffield, etc.

> Ecosse : 5.2 millions d'habitants / 79.000 km²
Capitale : Edimbourg - 48.3000 habitants
Autres villes principales : Aberdeen, Dundee, Glasgow, Inverness, Perth, etc.

> Pays de Galles : 3 millions d'habitants / 21.000 km²
Capitale : Cardiff - 34.6000 habitants
Autres villes principales : Colwyn Bay, Newport, Swansea, Wrexham, etc.

> Irlande du Nord : 1.8 millions d'habitants / 14.000 km²
Capitale : Belfast - 33.4000 habitants
Autres villes principales : Armagh, Bangor, Coleraine, Derry, Enniskillen, Omagh, etc.

Pour comparaison :
France : 67 millions d'habitants / 672.000 km²
Capitale : Paris -2.2 millions d'habitants, 12.4 millions pour son aire urbaine

Le Royaume-Uni est une monarchie parlementaire, dans laquelle le Gouvernement exerce le pouvoir au nom de la reine. Certains pouvoirs ont été néanmoins dévolus aux nations constitutives, depuis les années 1990, avec la création du parlement écossais, de l'assemblée nationale du Pays de Galles et de l'assemblée d'Irlande du Nord.

Le Royaume-Uni fait partie de l'Union européenne jusqu'à la mise en œuvre annoncée du « Brexit » soit sa sortie de l'UE. Il n'a jamais fait partie de l'espace Schengen et n'a jamais utilisé l'euro. Sa monnaie est la livre sterling. Sa langue officielle est l'anglais.

Patrimoine et musées

Il existe un département de la Culture, des Médias et du Sport, créé en 1992 (DCMS - Department for Culture, Media and Sport). Son champ d'action est plus large que celui du Ministère français de la Culture et de la Communication puisqu'il s'occupe des arts, de la musique, du cinéma, des bibliothèques, des musées, du patrimoine, du marché de l'art, du design, de la mode, de la radio et de la télévision, mais aussi de la publicité, des jeux de hasard, de la Loterie nationale, de la presse, du sport et du tourisme.

Pour vous faire une idée de ses actions, vous pouvez consulter le lien ci-dessous : **https://www.gov.uk/government/organisations/department-for-culture-media-sport**

Et pour consulter son livre blanc 2016, vous pouvez vous référer au lien suivant : **https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/510798/DCMS_The_Culture_White_Paper__3_.pdf**

Un autre acteur semble incontournable pour les musées : le Arts Council England. Il s'agit d'un organisme para-ministériel dédié à la promotion du spectacle vivant, des arts visuels, de la littérature et de la culture en général. Grâce aux revenus de la Loterie nationale, il soutient un nombre limité de musées. Il est également un référent technique et édite des guides thématiques par exemple sur l'export des biens culturels ou l'indemnité gouvernementale.
Pour en savoir plus : **http://www.artscouncil.org.uk/**

Il existe également un Arts Council of Wales et un Creative Scotland (anciennement Scottish Arts Council) mais leurs moyens sont plus limités et leurs actions plus tournées vers la création artistique que le patrimoine.
Pour en savoir plus : **http://www.arts.wales/ et http://www.creativescotland.com/**

Le patrimoine classé par l'UNESCO

On compte une trentaine de sites classés au patrimoine mondial de l'humanité (naturel et culturel) au Royaume-Uni et dans ses territoires. Ces derniers vont du cœur néolithique des Orcades au paysage industriel de Blaenavon, en passant par Stonehenge, les frontières de l'Empire romain, les jardins botaniques royaux de Kew ou encore le Palais de Westminster.
Pour en savoir plus : **http://whc.unesco.org/fr/etatsparties/gb**

Une diversité de musées

Il y a environ 2 500 musées au Royaume-Uni. Environ 1 800 d'entre eux ont reçu une certification du Arts Council England, que l'on peut comparer au label Musée de France puisque ses critères concernent la gestion, la conservation et la médiation.
En comparaison, la France recense environ 1 200 musées labellisés Musées de France sur les territoires métropolitain et outre-mer.
Les musées britanniques ont des statuts variés. Ils peuvent être de la Local Authority Museums (gérés par les différents niveaux de collectivités territoriales), musées universitaires, musées dits indépendants c'est-à-dire relevant d'organismes à but non lucratif, relever d'associations ou de trusts, musées nationaux, etc.

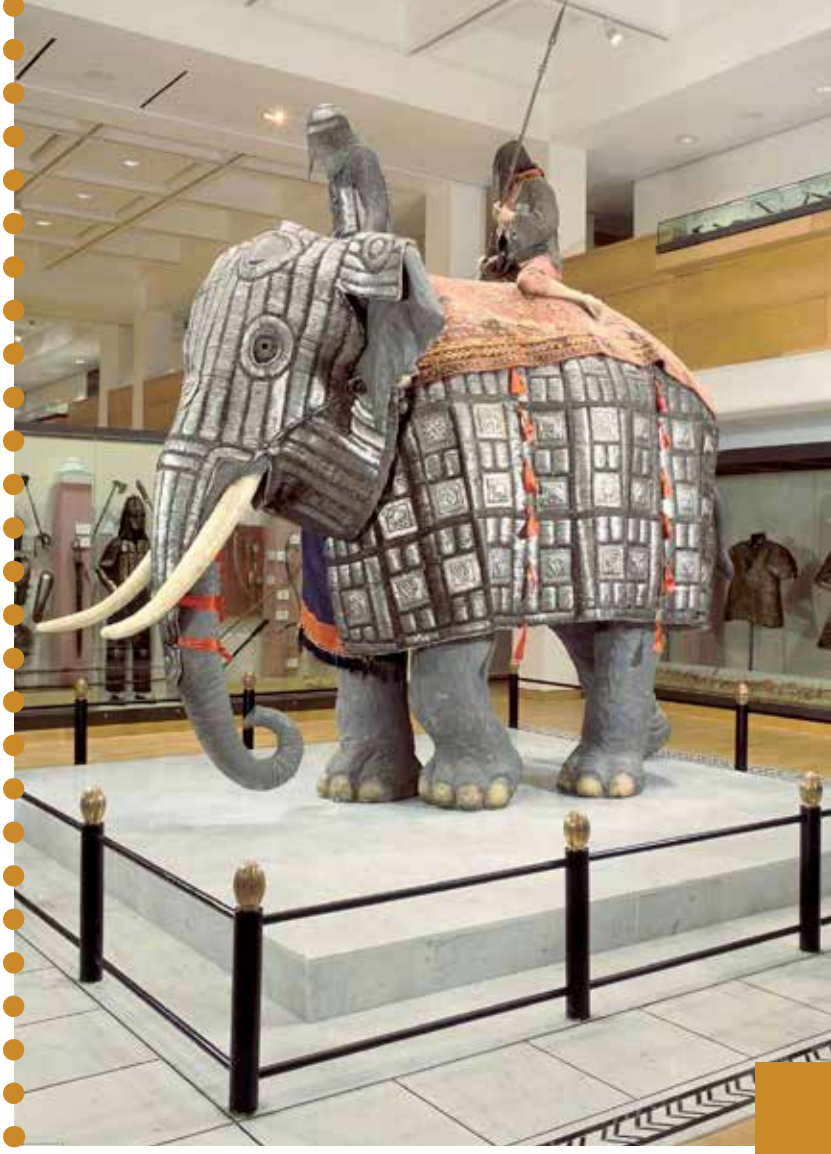

Ils conservent plus de 200 millions d'objets, dont 130 millions pour les seuls musées nationaux. Selon les chiffres officiels, ils attireraient plus de 100 millions de visiteurs par an.
Vous retrouverez de nombreuses informations sur le site de The Museum association : ***http://www.museumsassociation.org/home.***
Nous vous conseillons de consulter le FAQ à l'adresse suivante : **https://www.museumsassociation.org/about/frequently-asked-questions**

Pour en savoir plus sur l'association des musées indépendants :
http://www.aim-museums.co.uk/

Pour trouver un musée particulier :
https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_de_mus%C3%A9es_au_Royaume-Uni ou **https://www.museumsassociation.org/find-a-museum**

Pour en savoir plus sur les musées certifiés par le Arts Council England : **http://www.artscouncil.org.uk/supporting-museums/accreditation-scheme-0**

Quelques musées incontournables

Institués par décret et financés par le Gouvernement du Royaume-Uni via le DCMS, les musées nationaux sont tous situés en Angleterre, principalement à Londres mais aussi à Liverpool, Cambridge ou Manchester. Parmi eux figurent des musées de renommée mondiale comme le British Museum, la National Gallery, le Science Museum, la National

Portrait Gallery, le National History Museum, le Royal Armouries Museum, les 4 sites de la Tate ou encore le Victoria and Albert Museum.
Chaque nation possède également ses propres musées nationaux. Ces derniers dépendent des assemblées ou du parlement de chacune. On peut citer le National Museum of Scotland et le National War Museum du château d'Edimbourg pour l'Ecosse, le National Museum Cardiff et le National Roman Legionary Museum pour le Pays de Galles et le Ulster Museum pour l'Irlande.
Enfin, il existe un réseau de musées régionaux de qualité parmi lesquels nous trouvons le Museum of London, les musées de Birmingham, les Musées de Leeds ou encore le York Museums Trust.
Pour découvrir ces musées, vous pouvez consulter le site du National Museum Director's Council à l'adresse suivante : **http://www.nationalmuseums.org.uk/members/**

Le coin des régisseurs

Emprunter et prêter des œuvres au Royaume-Uni

Les œuvres prêtées hors du Royaume-Uni, pour une exposition organisée en France, nécessitent une licence d'exportation. Cette procédure est gérée par son musée d'origine, qui peut être titulaire d'une Open Individual Export License spécifique aux musées.
La classification des biens culturels, au regard des licences d'export du Royaume-Uni, rejoint en de nombreux points les demandes d'autorisation de sortie temporaire françaises et partage la même notion de trésor national.
Les œuvres prêtées hors de France, pour une exposition organisée au Royaume-Uni, doivent bien évidemment obtenir, de la part des directions et services compétents du ministère chargé de la culture, une autorisation de sortie temporaire du territoire français. A l'heure actuelle, il s'agit d'une AST vers un pays membre de l'UE. Le Brexit aura peut-être comme conséquence de devoir l'accompagner d'une licence d'exportation et d'une déclaration en douane, demandées pour les sorties en dehors de l'UE ?
Bien évidemment, les prêts comme les emprunts d'armes à feu et d'objets réalisés dans certains matériaux (ivoire, corail et autres espèces en danger) nécessitent des autorisations spécifiques.

Pour en savoir plus :
- Sur la licence d'export britannique, vous pouvez consulter le guide de l'Arts Council England : **http://www.artscouncil.org.uk/sites/default/files/download-file/Guidance_for_exporters_issue_1_2016.pdf**

- Sur les autorisations de sortie du territoire françaises : **https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F1277**

- Sur la circulation des armes à feu et des objets en matériaux issus d'espèces en danger : **https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F3161**

Les sociétés de transport spécialisées opérant au Royaume-Uni sont nombreuses. Nous trouvons les sociétés Crown Fine Art, Constantine, Momart ou encore Martinspeed.
Les compagnies d'assurance spécialisées œuvres d'art sont également nombreuses. Il existe par exemple Axa Art, Blackwall Green, Castleacre ou encore Hiscox.
La plupart des sociétés de transport et d'assurance

spécialisées sont des membres associés de l'United Kingdom Registrars Group - UKRG. Vous trouverez une fiche sur chaque société dans le lien ci-après : **https://www.ukregistrarsgroup.org/corporate-members/** (cliquez sur les logos en bas de la page).
Il est à noter que les musées nationaux ne font pas appel aux assurances commerciales puisqu'il est possible pour les musées du Royaume-Uni d'obtenir une garantie d'Etat (Government Indemnity). Les critères d'obtention sont assez stricts et la procédure souvent longue, sauf pour les musées nationaux ayant déjà été approuvés. Ces derniers peuvent alors obtenir une réponse dans les deux semaines suivant la demande.

Pour en savoir plus sur l'indemnité gouvernementale, vous pouvez vous référer au guide de l'Arts Council England que vous trouvez à l'adresse suivante : **http://www.artscouncil.org.uk/protecting-cultural-objects/government-indemnity-scheme#section-1**

Le métier de « registrar »

Il n'existe pas encore de formation spécifique de régisseur au Royaume-Uni. Les régisseurs qui exercent cette profession ont le plus souvent une formation universitaire en histoire, histoire de l'art ou encore en filière scientifique. Ils apprennent concrètement le métier sur le terrain une fois en poste.
Des expériences de formations professionnalisantes ont été mises en place, comme celle menée en coopération avec l'Université de Leeds et le Royal Armouries par Abigail Harrison Morre, Jane Kaines et Laura Walsh qui a fait l'objet d'une présentation à l'ERC de Vienne et aux EGR de Strasbourg.
L'association professionnelle des régisseurs du Royaume-Uni, l'UKRG - United Kingdom Registrars Group, est une association historique référente pour les autres associations européennes. Elle fédère un réseau de régisseurs et de sociétés spécialisées et œuvre à la diffusion des bonnes pratiques.

L'UKRG a été fondé en 1979 et compte aujourd'hui 420 membres individuels. Elle regroupe aussi une vingtaine de « corporate members », soit des sociétés évoluant dans le monde des œuvres d'art, principalement des transporteurs et des compagnies d'assurance.
Son site propose un contenu similaire à celui de l'AFROA, des annonces d'évènements, des actualités concernant le milieu, des offres d'emploi, des ressources documentaires, un blog, etc. Une partie importante de ce contenu n'est accessible qu'aux membres. L'UKRG est aussi présent sur les réseaux sociaux.
Il est à noter que l'UKRG propose en accès libre un modèle de « Facilities report ».
Pour découvrir l'association, vous pouvez consulter les liens suivants :
https://www.ukregistrarsgroup.org/
https://www.facebook.com/UK-Registrars-Group-250819391601381/?fref=ts
https://twitter.com/ukregistrars

Envie de tenter votre chance outre-manche ?

Comme les annonces de l'UKRG ne sont accessibles qu'aux membres, vous pouvez consulter les offres d'emplois diffusées par le Conseil des directeurs des musées nationaux qui recense les postes à pourvoir dans le domaine des musées dont vous trouverez le lien ci-après : **http://www.nationalmuseums.org.uk/_jobs/jobs-links/**

> CINÉMAFROA

Le mystère Jérôme Bosch, réalisé par José Luis Lopez-Linares, réunit différents professionnels des domaines artistiques (conservateurs, restaurateurs, historiens de l'art, philosophes, ou encore musiciens) autour de l'œuvre *Jardin des Délices* de Jérôme Bosch afin d'en chercher le sens.

A l'occasion de la sortie du documentaire, l'AFROA a proposé à ses adhérents, le dimanche 13 novembre 2016, un déjeuner suivi de la projection du film. Six personnes se sont ainsi rejointes dans un restaurant parisien pour discuter de leur vie professionnelle avant de se rendre au cinéma pour assister à la séance. Les participants ont échangé sur le film avant de se séparer.

Si vous souhaitez proposer ou suggérer une rencontre cinéma, il vous est possible de contacter **Jocelyn Périllat-Mercerot, jocelyn.perillat@inp.fr.**

Programmation 2017

L'AFROA fête ses 20 ans cette année. Nous avons souhaité que cet anniversaire se tienne à la fin de l'année 2017 afin de nous permettre de préparer au mieux son organisation. Nous pouvons déjà vous annoncer qu'il se composera à la fois d'une conférence et d'une soirée.

La conférence portera sur deux thématiques fortement liées à notre métier : le fret aérien et la circulation des biens culturels. Nous souhaitons qu'elle soit l'occasion pour les participants à la fois d'approfondir leur connaissance de ces sujets mais également de découvrir les métiers spécifiques qui leurs sont associés. Quelles sont les procédures de sécurisation du fret aérien en place en France et à l'étranger ? Comment gère-t-on le fret aérien aux aéroports ? Qui sont les agents habilités ? Comment est calculé le fret aérien ? Comment décrypter une LTA (lettre de transport aérien) ? Quelles sont les procédures en vigueur sur le territoire français pour les exportations et importations d'œuvres d'art qu'elles soient temporaires ou définitives ? Pour les trésors nationaux ? Pour les biens privés ? Comment cela se passe-t-il à l'étranger ? Quelle sont les procédures douanières ? Qu'est-ce qu'une licence d'exportation ? Qui sont les déclarants en douane ? Autant de questions auxquelles nous souhaiterons répondre.

La date et le lieu de l'évènement ainsi que le programme détaillé des interventions sont en cours d'élaboration. Nous ne manquerons pas de vous transmettre ces informations dès que possible.

Si vous souhaitez vous investir et aider à cette organisation, vous pouvez contacter notre présidente, **Mélissa Etave, melissa.etave@centrepompidou.fr**.

Des visites variées et enrichissantes seront également organisées tout au long de l'année 2017. Comme pour les années précédentes, l'AFROA a sollicité différentes structures patrimoniales. Des contacts ont été pris et certains accords de principe ont déjà été formulés que nous pouvons vous annoncer ici. Toutefois, les visites mentionnées ci-dessous doivent encore être confirmées et planifiées.

Dans le cadre des visites de régisseur à régisseurs, la première visite de l'année 2017 a été organisée le vendredi 24 février dernier au FMAC - Fonds municipal d'art contemporain de la Ville de Paris, situé à Ivry-sur-Seine. Les participants ont été accueillis par Mme Jeanne Brun, conservatrice du patrimoine, M. Sébastien Gonnet, chargé des prêts pour exposition et des recherches et de Mme Coline Polverel, chargée du suivi des restaurations et de la conservation préventive. Cette visite a été l'occasion d'aborder à la fois les problématiques relatives à la place du service de régie au sein de l'établissement et à la gestion des œuvres lors de leur transfert vers les différents sites d'exposition, mais aussi les missions du FMAC (notamment le « FMAC à l'école ») et les problématiques inhérentes à la conservation de l'art contemporain ou aux droits d'auteur.

Vous trouverez ci-après les lieux des prochaines visites 2017 (sous réserve de modifications) :

> Archéa à Louvres : visite d'une exposition afin d'aborder la question des procédures de prêt avec des institutions gérant du mobilier archéologique ;

> Musée de la Musique : visite des espaces de présentation des collections ou des réserves ;

> Musée des Beaux-arts et Musée Saint-Rémi de Reims : visite des 2 musées, avec la présentation du projet d'extension du MBA et le projet des réserves mutualisées des deux structures ;

> Fondation Custodia : visite des réserves axée sur la conservation préventive ;

> Musée national de la Renaissance à Ecouen : présentation des nouvelles salles d'exposition, des travaux d'un monument historique et des conséquences sur la gestion interne des œuvres ;

> Musée de l'Assistance publique des Hôpitaux de Paris : visite des réserves dans le cadre du projet de transfert des collections vers un nouveau musée en programmation

Deux autres projets de visite sont actuellement à l'étude et ne sont donc ni confirmés ni validés. Le premier serait une visite du Mobilier national qui s'organiserait sur la thématique des grands textiles, depuis leur conception jusqu'à leur stockage en passant par les problématiques d'exposition. Le second serait une visite du Cyclope de Jean Tinguely élevé dans le parc de Milly-la-Forêt. Il s'agirait de découvrir le contexte de création de cette œuvre unique et le programme de restauration qui doit être mené. Cette visite pourrait également être associée à un déjeuner et une promenade en vélo.

Comme les années précédentes, un mail sera envoyé aux adhérents de l'année par **Jocelyn Périllat-Mercecot, jocelyn.perillat@inp.fr,** avec la date et les détails de la visite proposée. Si vous êtes intéressé(e), il vous suffira de lui adresser un mail pour y participer.

AFROA
ASSOCIATION
FRANÇAISE
DES RÉGISSEURS
D'OEUVRES D'ART

Musée de Cluny
6 place Paul Painlevé
75005 PARIS

E-mail : asso.afroa@gmail.com
Site Internet : http://www.afroa.fr/
Retrouvez-nous sur LinkedIn et Facebook !

https://www.linkedIn.com/grp/home?gid=8249617

https://www.facebook.com/afroaregie

Conception graphique KRIZALIS Communication - www.krizalis.fr

Association Française des
Régisseurs d'œuvres d'Art - AFROA - Loi 1901
Siège social : AFROA - Musée de Cluny
6 place Paul Painlevé - 75005 Paris

AFROA
ASSOCIATION
FRANÇAISE
DES RÉGISSEURS
D'OEUVRES D'ART

BULLETIN D'ADHÉSION 2017

Madame / Monsieur : .....

Prénom : .....

Institution / établissement : .....

.....

Profession (titre ou fonction) : .....

Formation suivie (pour les étudiants) : .....

.....

Adresse professionnelle : .....

.....

.....

Tél. fixe : .....

Portable : .....

E-mail : .....

Adresse personnelle (facultatif) : .....

.....

.....

Tél. fixe : .....

Portable : .....

E-mail : .....

Montant de la cotisation annuelle
(valable pour l'année civile) :

☐ 30 € (membre actif)

☐ 15 € (réduction pour les étudiants et les demandeurs d'emploi, sous réserve d'envoi d'un justificatif)

☐ + de 30 € (membre bienfaiteur)

Modes de paiement : règlement par chèque, établi à l'ordre de l'AFROA. Règlement possible par virement bancaire, sur demande auprès de la trésorière (rachel.beaujean-deschamps@culture.gouv.fr).

Ce bulletin est à retourner signé à l'attention de :
AFROA – Musée de Cluny
6, place Paul Painlevé
75005 Paris

Pour tout renseignement :
asso.afroa@gmail.com

Fait à :
Le :
Signature :